

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Brest, le 9 mars 2023

LE SHOM DIGITALISE SES PRODUITS POUR ÊTRE AU RENDEZ-VOUS DE LA E-NAVIGATION DÈS 2026

Le Shom s'est engagé dans la mise au point de nouveaux produits et services numériques conformes aux futurs standards internationaux dont l'arrivée sur les passerelles des navires est prévue dès 2026. Une anticipation qui nécessite la collaboration de l'ensemble du monde maritime.

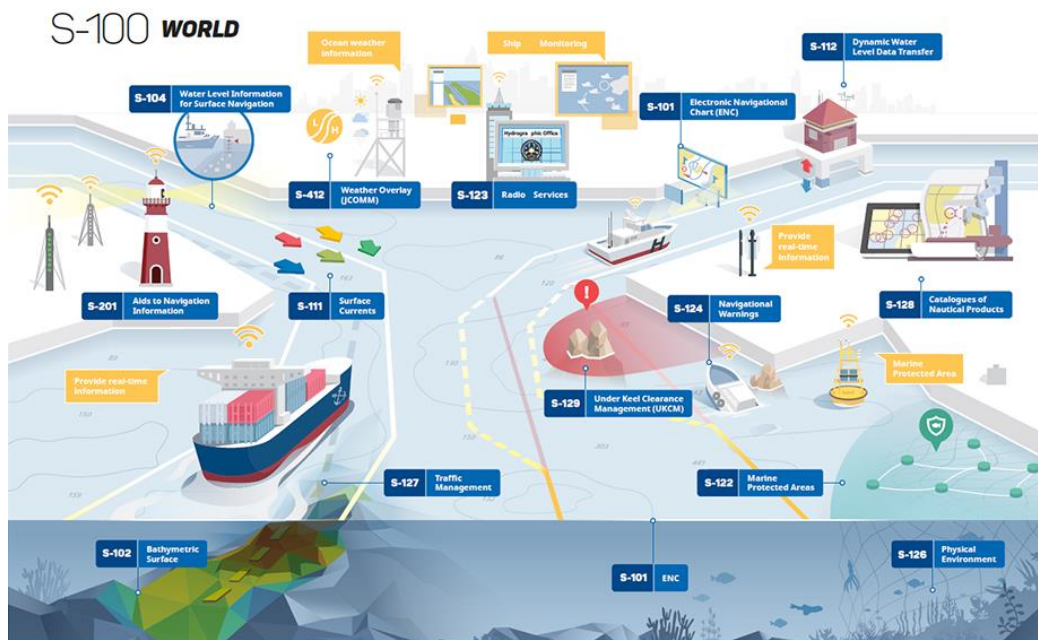
AVEC LA NORME S-100, DES INFORMATIONS PLUS PRÉCISES, EN TEMPS RÉEL POUR UNE NAVIGATION PLUS SÛRE ET ÉCORESPONSABLE

Comme pour tous les produits destinés à la navigation, la confection de cartes marines est soumise à un **cadre normatif international très strict** afin d'assurer la sécurité de tous les navigateurs sur toutes les mers du monde.

Aujourd'hui, les informations indispensables à la navigation (cartes, marée, courants, profondeurs, alertes de sécurité) **nécessitent des actions humaines afin d'être croisées pour être interprétées.**

Demain, grâce à la norme S-100, ces informations seront **interopérables en s'affichant et se superposant directement sur les ECDIS des navires** (systèmes de visualisation de cartes et d'informations). Ce pour faciliter la prise de décision et augmenter la sécurité du trafic maritime tout en participant à sa décarbonation.

Véritable écosystème maritime digitalisé, cette norme S-100 se décline en différents produits qui se compléteront pour donner **des informations plus précises** aux navigateurs dont certaines en temps réel.



UNE ANTICIPATION INDISPENSABLE POUR ÊTRE AU RENDEZ-VOUS DÈS 2026

Ces changements toucheront à terme l'ensemble de la communauté maritime et vont nécessiter des évolutions profondes. Afin de soutenir les évolutions induites par les futurs produits et services S-100, **le Shom élabore et propose des jeux de données test** (pour Saint-Malo et ses abords pour l'instant). Adaptation des logiciels de navigation, prise en main des cartes électroniques de navigation et des couches additionnelles ... nombreuses sont les adaptations à mettre en œuvre.

Au **1^{er} janvier 2029**, tous les nouveaux ECDIS devront respecter les normes de performance fixées par l'OMI ... et la S-100 en fait partie.

CONTACT PRESSE

Shom – Claire CHAUFaux
06 34 21 31 13 – presse@shom.fr

À propos du Shom

Le Shom est l'opérateur public de référence pour l'information géographique maritime et littorale. Il a pour mission de connaître et décrire l'environnement physique marin dans ses relations avec l'atmosphère, avec les fonds marins et les zones littorales, d'en prévoir l'évolution et d'assurer la diffusion des informations correspondantes. shom.fr